

E

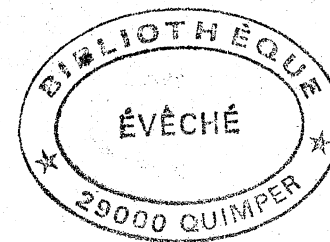
B29



LA
LANGUE BRETONNE
ET
LES ÉCOLES



SAINT-BRIEUC
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE RENÉ PRUD'HOMME
Imprimeur de S. G. Monseigneur l'Evêque
1895



Depuis une quinzaine d'années, les écoles ont pris dans notre pays une prodigieuse extension.

Tout en applaudissant aux progrès réalisés, tout en rendant un juste hommage à la science et au zèle des maîtres et des maîtresses, beaucoup de bretons se sentent blessés, en voyant combien ces écoles tiennent peu de compte de leur langue et de leur esprit.

Ainsi des maîtres bretons seraient seuls à même de tenir auprès des enfants la place des parents, dont ils ne sont, en somme, que les suppléants et les continuateurs. Or, le personnel enseignant est, dans bien des cas, sinon formé en entier, au moins fortement mêlé de personnes étrangères au pays, qui n'ont pas nos idées et qui ne parlent pas notre langue.

Cette langue est d'ailleurs impitoyablement proscrite. Les enfants sont condamnés à l'oublier, quand ils ne sont pas positivement dressés à la mépriser. Ils perdent avec elle tout le fonds d'idées qui relient les bretons entre eux et avec leur passé, et ils se trouvent, par là même, détachés de la Patrie bretonne dont cette langue et ce fonds d'idées sont les deux principaux éléments.



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2026

Les pères pouvaient, de temps en temps, s'élever au-dessus de la réalité avec leurs traditions, leurs légendes et leurs poésies populaires. Elles berçaient pour eux les misères présentes et les faisaient rêver d'un monde meilleur et plus beau. Ils avaient aussi le culte de la patrie, *Mamm-vro*, comme ils disaient, pour marquer par un terme de tendresse combien elle était près de leurs âmes. Le vide que l'école est en train de faire dans l'intelligence et dans le cœur des enfants, pense-t-on qu'elle le comblera avec ses leçons de choses et ses dictées françaises ?

Voilà ce que quelques bretons murmurent tout bas, et ce que tous les gens sensés et honnêtes devraient crier bien haut, car l'école ne tue pas seulement notre langue et notre pensée nationale : elle porte un coup terrible à notre vie morale.

La Croix des Côtes-du-Nord, *l'Indépendance* et la *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc ont consacré à cette question une série d'articles que j'ai repris et complétés dans une note destinée à l'Association Bretonne.

Cette savante société a bien voulu honorer ce travail de ses encouragements et de sa haute approbation. C'est sur le conseil de son secrétaire, M. le comte de Palys, que je me décide à le publier.

LA LANGUE BRETONNE

ET

LES ÉCOLES

Le but de la présente note est d'appeler l'attention sur le fait suivant : La langue bretonne est en ce moment très sérieusement menacée par les écoles dans son existence même. Il est urgent de prendre des mesures efficaces pour assurer sa préservation.

Dans toutes nos écoles primaires, libres ou officielles, l'enseignement se donne aujourd'hui exclusivement en français, qu'il s'agisse de lecture, d'écriture, de calcul, d'histoire, voire même d'agriculture. Cette exclusion systématique de la langue bretonne de l'enseignement primaire, suffirait à elle seule à la discréditer aux yeux de ceux qui la parlent, en leur faisant accroire qu'elle est, en quelque sorte, l'apanage de l'ignorance, et que le français a seul le privilège de la science. — Comme si cela ne suffisait pas, le breton est à l'école, l'objet de mesures très actives de proscription qui atteignent à la fois et le maître et l'élève.

¹° *Le breton et les écoles primaires.*

Discrédit de la langue qui rejaillit nécessairement d'un enseignement d'où cette langue est exclue.

Mesures de proscription qui atteignent :

1° Le maître. — Méthode absurde qui lui est imposée.

D'abord le maître. — Les inspecteurs primaires interdisent de la façon la plus absolue à nos instituteurs de donner aux enfants des explications dans leur langue. Lorsque l'élève ne comprend pas, le maître doit faire absolument comme s'il comprenait. Il lui est défendu, soit de traduire un mot français difficile, soit de donner sur la leçon une courte explication en breton. Ce système (cela saute aux yeux), est tout l'opposé de la méthode rationnelle, qui se sert de ce que l'élève sait déjà pour lui faire comprendre ce qu'il ne sait pas encore ; qui, par conséquent, doit expliquer des termes inconnus par les mots connus de la langue que l'élève possède. Cela est si vrai que, si dans un établissement d'enseignement secondaire, un professeur s'avisait d'employer les procédés de nos instituteurs, il soulèverait immédiatement des protestations indignées. Les maîtres reconnaissent eux-mêmes que cette méthode est défectueuse, et ils ne se font pas faute de la critiquer. « Notre méthode, me disait l'un d'eux, est à la fois très préjudiciable aux progrès des études et à l'intelligence des élèves. » — « Mais, ajoutait-il, à quoi bon protester ? J'ai essayé personnellement, dans des réunions pédagogiques, de faire prévaloir un système plus rationnel, qui ferait une certaine part aux exercices de traduction. Le principe de l'exclusion systématique du breton est tellement ancré dans l'esprit de messieurs les inspecteurs que je n'ai pu absolument rien obtenir (1). »

(1) J'ai sous les yeux « *le Rudiment du Finistère* » composé par le citoyen Tanguy le Jeune. C'est un manuel Français-Breton destiné à faire passer d'une façon rationnelle

Les mesures de proscription atteignent surtout les élèves. — Il leur est défendu de se servir de leur langue maternelle, non seulement dans les classes, mais aussi aux récréations, et même en promenade. Je pourrais nommer un jeune instituteur-adjoint des Côtes-du-Nord qui pousse, sur ce point, le zèle, jusqu'à défendre à ses élèves de penser en breton. Comme sanction, les maîtres emploient l'arme terrible du rire ; ils ont recours contre les coupables à des punitions infamantes : l'enfant qui parle breton est condamné à porter ostensiblement un objet ridicule, par exemple un sabot, et exposé ainsi aux huées de ses petits camarades. On donne, je ne sais pourquoi, à ce supplice le nom de « symbole ». Peut-être est-ce pour le relever par un certain prestige religieux ? Il y en a qui aggravent la punition en infligeant des pains secs ; d'autres, pour avilir les malheureux porteurs du « Symbole », vont jusqu'à les condamner au nettoyage des cabinets. Les Allemands mettent beaucoup d'ardeur à proscrire le français de l'Alsace-Lorraine ; je n'ai pas entendu dire qu'ils aient été jusqu'à employer des moyens aussi odieux.

Malgré tout, l'école primaire ne menace pas directement l'existence de la langue bretonne, car elle ne fait,

les enfants, de la connaissance de leur langue maternelle à celle de la langue française. Cet ouvrage a été imprimé à Brest, l'an VIII de la première République. Nos méthodes d'enseignement primaire, au moins en ce qui concerne l'étude de la langue française, n'auraient-elles fait que reculer depuis la grande Révolution ?

2° Les élèves. — L'usage de leur langue maternelle leur est interdit, sous peine de punitions odieuses.

2° Le breton et les écoles enfantines congréganistes.

en somme, que se superposer à l'éducation de la famille, par laquelle la langue se transmet; elle ne détruit pas cette éducation.

Le vrai danger vient aujourd'hui des salles d'asile et écoles enfantines congréganistes. En se substituant à la famille, dans l'éducation première de l'enfant, ces écoles suppriment du même coup l'enseignement maternel de la langue. Par là, elles tranchent, en quelque sorte, le breton dans sa racine, et elles amènent fatalement sa disparition.

Leur effet est d'autant plus prompt que, partout où ces écoles s'établissent et se développent, on voit apparaître et se développer parallèlement chez les mères de famille, un esprit de gloriole mal placée, qui les porte à se rendre complices de l'œuvre de destruction : elles cessent d'élever leurs enfants en breton, suivant les usages locaux; elles se font gloire, comme elles le disent : « de les tourner sur le français » — « *trei anhe war ar gallek*. » Dans ces conditions, il suffit d'une génération pour que la langue disparaisse.

Inutile de dire que cet état de choses a des conséquences déplorables. Dans une note sur l'émigration, qui a été publiée par la *Semaine religieuse*, j'ai montré, qu'en travaillant systématiquement à enlever aux Bretons leur langue, et avec leur langue l'esprit de leur race et les traditions de leur passé, on travaillait, lentement peut-être, mais certainement à coup sûr, à rompre la chaîne qui les avait jusqu'à présent si fortement rattachés au sol natal. Dans ce même article, je signalais les salles d'asile et les ouvriers, comme une des sources du courant qui entraîne aujourd'hui tant de domestiques bretonnes vers Paris.

Comment elles amènent à coup sûr la disparition de la langue.

Leur effet aidé par l'esprit de gloriole qu'elles développent chez les parents.

Conséquences au point de vue social :

a) Le breton est détaché de son pays. Appoint à l'émigration.

Mais on ne détache pas seulement nos enfants de leur pays, on les détache surtout de leurs familles. Dans une série d'excellents articles, Tic-Tac de la *Croix des Côtes-du-Nord*, a très bien montré que la manière de faire actuelle a pour conséquence le complet bouleversement de la famille bretonne.

Nous voyons en effet aujourd'hui, un peu partout dans notre pays, des enfants qu'on dirait hauts-bretons ou normands. Cette génération, sans attache aucune à notre sol, est pourtant née en pleine Basse-Bretagne; elle est issue de parents bretonnants. Mais enfants et parents forment deux mondes à part, tellement séparés par l'esprit, tellement étrangers par la langue, qu'il n'y a plus entre eux aucune communauté d'idées et de sentiments, partant aucune intimité. Souvent même, toute relation devient impossible. Je pourrais nommer ici plusieurs personnes qui, élevées dans ces conditions, n'ont jamais pu converser avec leurs mères. « Un jour, nous dit Tic-Tac de la *Croix des Côtes-du-Nord*, je passais par Plouha; ayant besoin d'un renseignement j'entrai dans une maison. Il y avait là trois personnes : une grand'mère, sa fille et le petit garçon de celle-ci. Une seule savait le français : l'enfant; je lui parlai, mais il ne put me donner l'indication qu'il me fallait; il regarda tristement son aïeule et sa mère. Elles lui firent un geste de muet : ils ne pouvaient pas s'entendre.... » Ce fait monstrueux de parents et d'enfants incapables de se comprendre est aujourd'hui beaucoup plus fréquent qu'on ne serait tenté de le croire, notamment dans le pays de Goëlo. D'ailleurs, même en admettant que les parents soient capables de

b) Il est détaché de sa famille.

Bouleversement de la famille bretonne.

parler français, il n'en reste pas moins vrai que, entre eux et leurs enfants, élevés dans une langue et dans un esprit qui ne sont pas la langue et l'esprit du pays, il y aura toujours, quoiqu'on fasse, un abîme. Comme je le disais plus haut, parents et enfants forment, dans ce cas, deux mondes séparés ; et dès lors qu'il n'y a plus entre eux de communauté d'esprit, il ne saurait y avoir de véritable intimité : c'est la ruine de la vie de famille.

Ce sont surtout nos écoles chrétiennes enfantines qui créent ces situations contre nature, ce sont elles qui creusent ces abîmes entre parents et enfants. Or, c'est l'honneur de notre parti, dans les conflits actuels entre laïcs et congréganistes, de prendre la défense des droits de la famille : nous ne devons pas permettre que, par une sorte de contradiction révoltante, les plus sacrés de ces droits soient violés par nos écoles.

Une réforme de l'enseignement libre serait donc nécessaire. Mais cette réforme trouve un obstacle dans l'esprit des congrégations enseignantes.

Les personnes qui dirigent ces institutions sont certainement d'une science éprouvée et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Mais, étrangères au pays breton, elles nourrissent parfois contre notre esprit et notre langue certaines préventions regrettables. L'une d'elles m'a fait le grand honneur de m'adresser plusieurs communications sur la question des écoles. Je suis désolé de trouver à chaque page de ces savants et intéressants travaux, une apologie de la méthode actuelle. L'auteur regarde comme très juste, j'allais dire comme méritoire, de travailler à la disparition du

Devoir des catholiques : Ils doivent exiger une prompte réforme de l'enseignement congréganiste, dont ils sont, jusqu'à un certain point, responsables.

Obstacle à cette réforme : esprit des congrégations enseignantes.

breton. C'est, nous dit-il, un idéal très souhaitable que nos écoles aient définitivement réalisé dans cinquante ans.

Ces préventions doivent être pour quelque chose dans le système adopté pour la répartition du personnel enseignant. Les sujets bretons sont à dessein dépaysés et remplacés par des sujets français. Lorsque l'administration se voit forcée d'envoyer dans les paroisses bretonnantes des sujets bretons, elle les mêle généralement à une certaine proportion de français, de façon à annuler l'influence de l'élément bretonnant.

Ce personnel ainsi « débrettonnisé » est, de plus, très fortement imbu des préjugés de l'enseignement primaire, surtout en ce qui concerne les programmes et les examens. La concurrence laïque a beaucoup développé ces dispositions. L'ardeur de la lutte semble avoir fait quelque peu oublier à nos écoles leur véritable mission. Elles pouvaient s'assurer une supériorité facile en se refusant à suivre les errements de leurs concurrentes laïques : elles ont préféré se précipiter à leur suite, dans une voie notoirement mauvaise, tracée par des programmes arbitraires, inappropriés à l'esprit de nos populations ; et cela dans le seul but d'obtenir le plus possible de ces certificats d'étude, qui, en Basse-Bretagne surtout, sont bien le couronnement d'éductions manquées. On croit se justifier en disant : « Nous suivons le vœu des familles ; si nous faisons autrement, nous perdrons nos élèves. » — Mais il est clair que ce « vœu des familles » n'est que la vanité de parents aveuglés par le mirage des succès d'examen. On est très mal venu à se prévaloir d'un état d'esprit des plus

regrettables, qu'on a largement contribué à créer, et qu'on travaille à entretenir.

Résumé de cette
première partie.

En résumé, la langue bretonne est en ce moment sérieusement menacée dans son existence :

— D'abord, par l'école primaire, dont l'enseignement est radicalement vicié par les plus absurdes préventions.

— Ensuite et surtout, par l'école congréganiste enfantine, qui soustrait l'enfant à son milieu naturel, et, détruisant ainsi l'enseignement maternel de la langue, doit nécessairement, si l'on ne réagit, amener, à bref délai, la disparition du breton. Ce fait revêt un caractère exceptionnel de gravité, étant donné l'esprit actuel des congrégations enseignantes ; il doit toucher non seulement tous les bretons qui tiennent à leur nationalité, mais aussi tous les catholiques responsables, jusqu'à un certain point, des écarts de l'enseignement qu'ils préconisent : or sous sa forme actuelle, cet enseignement constitue une véritable injustice sociale, entraînant les plus funestes conséquences.

Exemples à suivre.

Voici maintenant des exemples de ce qui a été fait ailleurs, dans des circonstances identiques, pour sauver des langues populaires :

1^o Dans le diocèse de Vannes, le clergé a été frappé de ce que l'enseignement primaire a, dans nos pays bretons, d'irrationnel et, pour dire le mot, de barbare. Il a entrepris une réforme de cet enseignement. Voici en quels termes un professeur distingué du petit sémi-

1^o Diocèse de Vannes. Réaction contre les procédés irrationnels de l'enseignement primaire actuel.

naire de Sainte Anne d'Auray, M. l'abbé Buléon, parle de cette réforme, dont il est d'ailleurs le principal instigateur :

« La méthode empirique, qui a cours actuellement, traite nos enfants comme s'ils ne savaient pas parler avant de venir à l'école ; l'instituteur *doit ignorer* que ses élèves ne savent pas le français et ne comprennent pas ce qu'il dit..... Mais nos petits bretons savent très bien parler quand ils arrivent chez l'instituteur ou l'institutrice ; et si on veut leur ouvrir l'intelligence, leur donner une connaissance exacte du français, qu'on le leur enseigne comme on enseigne toutes les langues aux êtres intelligents, par des exercices oraux et méthodiques avec thèmes et versions. Ils savent les termes qui désignent les objets usuels de leur vie paysanne : qu'on leur indique les termes français correspondants. C'est le seul procédé pédagogique qui soit rationnel..... (1) »

Le clergé de Vannes s'est préoccupé, en conséquence, de créer des manuels français-bretons, ainsi que divers autres ouvrages, qui permettront de réaliser un *enseignement primaire rationnel*.

II^o En Irlande, pays de langue celtique, la situation au point de vue des écoles était, il y a peu d'années, exactement ce qu'est la nôtre aujourd'hui. Témoin cette lettre d'un instituteur :

2^o Irlande.

« Les enfants irlandais sont naturellement très bien

Ce qu'était l'école

(1) Voir la lettre de M. l'abbé Buléon à la *Croix des Côtes-du-Nord* (Plus loin page 28).

primaire en Irlande. Méthode irrationnelle et barbare identique à celle de nos écoles.

Résultat : Discredit de la langue populaire comme en Basse-Bretagne.

Les « Ligues » et « Sociétés » s'efforcent de propager l'enseignement de l'Irlandais.

doués, mais la méthode suivie actuellement et qui consiste à leur donner l'instruction dans une langue qui n'est pas la leur, a pour résultat de les abrutir..... N'est-il pas souverainement déraisonnable d'attendre des jeunes irlandais des progrès sérieux dans la lecture et autres matières du programme, quand ces matières sont enseignées exclusivement en anglais ! C'est là une méthode barbare..... On sacrifie ainsi les facultés de l'âme, sans parler des humiliations imméritées auxquelles on condamne ces malheureux enfants (1). »

Cette « méthode barbare » avait amené en Irlande comme chez nous, le discredit le plus complet, de la langue populaire. « Parler la langue populaire, nous dit un des correspondants de la « ligue gaélique », était considéré comme un signe de vulgarité et d'ignorance.... Ceux qui la savaient avaient honte de la parler et même d'avouer qu'ils la savaient. » Aussi les parents n'apprenant plus à leurs enfants la langue des ancêtres, la disparition du gaélique n'était plus qu'une question de temps.

C'est dans ces circonstances que fut fondée la « Société pour la préservation de la langue irlandaise », qui depuis a servi de modèle à un grand nombre de « ligues » ayant toutes pour objet la préservation de l'Irlandais comme langue parlée.

Elles ont atteint cet objet surtout en s'occupant de propager l'enseignement de l'Irlandais dans les écoles. « C'est de nos écoles, lisons-nous dans un des rapports

(1) Lettre de M. Duggan de Galway, insérée dans le rapport de 88-89 de la « *Society for the preservation of the Irish language* » pages 13-14.

annuels, que dépend avant tout le succès de notre mouvement. »

La « Société » a trouvé un auxiliaire inappréciable dans la science et le dévouement des Frères des Ecoles chrétiennes. Le R. F. Maxwel, supérieur général pour l'Irlande, a compris qu'il y avait là un moyen puissant de relèvement moral pour ces populations travaillées comme les nôtres par l'alcoolisme et l'émigration : c'est surtout au zèle éclairé des Frères des Ecoles chrétiennes que l'enseignement primaire irlandais doit d'avoir pris, en peu d'années, une très remarquable extension.

Ces réformes, pénibles au début, reçoivent maintenant les encouragements officiels. Le principal meeting de la « Société » fut l'année dernière présidé par le lord-maire de Dublin.

Gladstone, dans un « speech » célèbre, a résumé d'une façon très élevée, bien qu'un peu anglaise peut-être, les raisons qui doivent rallier les esprits éclairés au principe du maintien des langues celtiques. Voici, en substance, l'idée maîtresse de ce discours (1) :

« Le principe du respect du passé, le principe de ce qu'on peut appeler le patriotisme local, est très noble en lui-même. De plus, en restant fidèle à son génie propre, non seulement on s'honore par un acte de noblesse, d'indépendance et de courage, mais si l'on sait cultiver les ressources de ce génie, on s'élève naturellement à une certaine supériorité intellectuelle, morale et artis-

Les frères des écoles chrétiennes appuient la tentative et assurent le succès.

Encouragements officiels.

Le principe du maintien des langues celtiques défendu par Gladstone.

(1) Discours de Gladstone à l'eisteddfod (congrès celtique) de Wrexham, reproduit dans le rapport annuel de la « *Society*

tique, qui a même son contre-coup dans le domaine économique. »

Conclusion.

Importance capitale de ces considérations pour les éducateurs populaires.

Je termine ici ces notes en regrettant de les avoir faites si incomplètes et si décousues. Telles quelles, je serais heureux si quelques-uns les jugeaient dignes d'intérêt. J'appellerai particulièrement sur cette question l'attention de nos éducateurs populaires ; je les engagerais volontiers à se mettre en rapport avec leurs collègues des écoles chrétiennes d'Irlande. On cherche aujourd'hui un moyen de relèvement pour nos populations rurales. Ce serait une illusion de compter, pour opérer ce relèvement, exclusivement sur l'enseignement agricole. Il faut avant tout suivre l'exemple des Irlandais, en travaillant à rattacher de plus en plus les Bretons à leur langue, et par elle, à leur passé, à leur esprit et à leur sol.

Défendre la langue bretonne c'est faire œuvre de goût, de justice et d'humanité.

En entrant dans cette voie, on ferait œuvre de goût ; car on défendrait de la ruine le plus important des monuments de notre génie national.

Mais on ferait avant tout œuvre de justice et d'humanité ; car, en préservant notre langue, on travaillerait certainement au relèvement de notre pays.

« *Rag te, iez kos, a zo bue Breiz !* » comme l'a dit Luzel dans un poème immortel : « Oui, c'est bien toi, ô notre vieille langue, qui es la vie de la Bretagne !!! »

for the preservation of the irish language, » année 88-89, pages 27, 28 et 29. — Voir une étude sur l'école nationale en Irlande dans la *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc (24 mai 1895).

EXTRAITS

DES PRINCIPAUX ARTICLES

PUBLIÉS PAR QUELQUES JOURNAUX DU DÉPARTEMENT

Sur la question des écoles

La *Croix des Côtes-du-Nord* du 23 décembre 1894. —

UN SUICIDE.

La caractéristique de notre époque, c'est l'ahurissement. Le vent de tant de doctrines vient souffler sur notre pauvre flambeau intellectuel que nous ne savons plus où donner de la tête.

Cependant il est à remarquer que la plupart du temps nous prenons la détermination la plus contraire à notre intérêt.

*
* *

Il y avait sur notre sol d'Armorique un peuple possédant des trésors inestimables : un caractère fait de patience, de courage, de noblesse et d'honnêteté ; un peuple ayant une langue poétique et sonore ; des coutumes patriarcales ; des traditions excellentes ; enfin tout un patrimoine moral superbe. Ce peuple, c'était les bretons bretonnants.

Eh bien ! voilà un siècle que par un esprit de centralisation absurde, par une fausse idée de progrès, les non-bretonnants, les gallos, luttent contre les celtes, pour chasser la langue, les usages, le costume même de ces derniers.

Que résulte-t-il fatalement de cette lutte ? Une destruction progressive de ce qu'il y a de plus précieux dans l'homme : son caractère, ses qualités morales.

* * *

Aujourd'hui, considérons la langue bretonne.

Un préjugé monumental attache une sorte de déchéance, d'infériorité sociale, à ce fait de parler breton. Comme si en parlant breton, l'homme ne pouvait pas arriver à la fin de ses jours tout aussi heureux, tout aussi honorable que celui qui annonce le français. Tenez, à la caserne, ce préjugé prend des proportions écœurantes. Un refrain que l'on y chante couramment, est celui-ci :

Les pommes de terre pour les cochons,
Les épluchures pour les Bretons.

Est-ce assez fraternel !

* * *

Méconnaissant l'avantage immense qu'a l'individu à parler deux langues, l'éducateur moderne n'a qu'un but : anéantir chez l'enfant la moindre notion du langage de ses pères.

On pourrait lui apprendre concurremment le breton et le français, mais ceux qui ont fait les programmes et ceux qui les appliquent ne se sont jamais élevés à la hauteur de cette idée ; ils croiraient préjudicier au principe de l'Unité nationale ! ils ne comprennent pas que la langue est l'âme même d'un peuple, qu'elle renferme ses souvenirs, qu'elle exprime tout ce qui lui est cher, tout ce qui pour lui est

beau et bien ; qu'un peuple est fait pour l'idiome qu'il est appelé à parler, que le génie de la langue tient à l'essence de l'individu et que la langue maternelle peut seule cultiver, comme il convient, les instincts de la race.

* * *

Mais, non seulement à l'école maternelle, primaire et secondaire, on n'apprend pas le breton à l'enfant, on lui défend de le parler.

On l'élève en français, le détournant ainsi complètement de la voie dans laquelle la Providence l'avait placé.

Au lieu d'orner son intelligence par une double culture qui aurait pour lui d'immenses avantages dans l'avenir, on la disloque, on l'expulse de son domaine, on la transplante dans une terre qui n'est pas sienne.

* * *

A quoi arrive-t-on ? à des résultats sociaux lamentables, à des monstruosités ! Je passais un jour par Plouha ; ayant besoin d'un renseignement, j'entre dans une maison. Il y avait là trois personnes : une grand-mère, sa fille et le petit garçon de celle-ci. Une seule savait le français : l'enfant. Je lui parlais, mais il ne put me donner l'indication qu'il me fallait ; il regarda tristement son aïeule et sa mère. Elles lui firent un geste de muet ; ils ne pouvaient pas s'entendre.

Alors il alla deux portes plus haut, chez la voisine qui servait d'intermédiaire, d'interprète entre la mère et l'enfant ; la voisine parla breton à la mère qui me dit ce que je désirais savoir. On me citait dernièrement encore un individu qui jamais n'avait pu converser avec sa mère !

* * *

N'est-ce pas inouï ; et ceux qui creusent ces abîmes ne sont-ils pas des cruels ?

Une mère qui ne peut parler à son enfant, deux êtres faits l'un pour l'autre ! Mais, c'est le supplice de Tantale, c'est un fait contre nature. Et voilà cependant ce qui se passe, et ce qu'on provoque chaque jour, par l'exclusion du breton de l'enseignement. On disloque la famille bretonne, on en fait une tour de Babel. Les conséquences seraient longues à énumérer. Vous les saisissez.

* *

Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on est parvenu à persuader à ces braves bretonnants que la langue qu'ils parlent est indigne de leurs rejetons. Ils se font une gloire d'avoir un mioche qui jacasse en français, et qui n'entend pas l'idiome des grands-pères. Une fois passé le certificat d'études, le jeune citoyen s'empresse, si ce n'est déjà fait, de considérer papa, maman et les autres, comme de vieilles moules, bonnes tout au plus pour lui gagner du pain. La jolie éducation !

Des recteurs et des vicaires intelligents veulent parfois faire apprendre, au moins, le catéchisme en breton — l'enfant sera rattaché par la religion à la langue maternelle. Dans beaucoup d'endroits les parents s'y opposent, et préféreraient ne pas avoir d'enfants (car c'est en être privé que de ne pouvoir vivre d'une vie commune), plutôt que d'en avoir qui leur ressemblent par le moindre point. C'est un véritable suicide !

* *

Depuis quelques années, des hommes de valeur émus de cette situation déplorable faite à la famille bretonne, se sont levés et, tant par intérêt pour la langue que par affection pour leurs compatriotes, ils ont entrepris une campagne, en vue d'arriver à la réhabilitation de la langue celtique et, par là, à l'amélioration morale et sociale de ceux qui la parlent, ou devraient la parler.

Les propagateurs de l'enseignement chrétien ont compris ce noble but et sont entrés résolument dans cette voie : ce sera encore l'honneur des catholiques d'avoir commencé cette action vraiment nationale.

Espérons qu'elle ne sera pas étouffée dans l'œuf. Dans ce domaine, il y a d'importantes réformes à opérer : nous les verrons.

TIC-TAC.

Extraits d'un article de l'*Indépendance Bretonne* du 18 Juillet 1895 intitulé « COMME EN LORRAINE », écrit à propos d'une brochure de M. Mayaux, de Metz, sur l'école primaire en Lorraine.

..... L'auteur de cette brochure montre que l'enseignement est le premier à souffrir de la négligence avec laquelle on traite le français : « Les enfants, n'ayant plus la langue maternelle à leur disposition, s'engourdissent dans une sorte d'hébétement, d'où il sera plus tard impossible de les tirer. » Le journal l'*Autorité* s'indigne de la manière d'agir de l'Allemagne vis-à-vis de nos malheureux compatriotes des pays annexés. Qui ne partagerait cette indignation ? Quel cœur français ne serait rempli de tristesse en voyant le lamentable résultat auquel arrivent les Allemands ? Est-ce là le rôle d'une nation civilisée, de poursuivre systématiquement l'abrutissement d'une population tout entière, parce que ces pauvres gens veulent conserver le langage des aïeux, la langue dans laquelle les mères ont enseigné aux enfants les premiers éléments de la religion des ancêtres ?

.....
Hélas ! à deux pas de nous, depuis plus d'un siècle, des

populations entières subissent l'odieuse tyrannie dont les Lorrains souffrent depuis quelques années, et non seulement vous ne vous en indignez pas, Français au cœur si tendre, mais vous trouvez cela tout naturel : bien plus, digne de tous les éloges !

Une seule chose vous indigne et suscite chez vous de nobles colères, c'est que parmi ces populations, il se trouve encore quelques individus assez peu civilisés pour protester timidement (bien timidement pourtant) contre cet état de chose. De quels superbes dédains vous écrasez ces pauvres hères !

Non, vraiment, en plein dix-neuvième siècle ! être arriéré à ce point ! Vouloir que l'on se serve d'une langue parlée par plus d'un million d'individus, pour les éclairer, orner leur intelligence, les moraliser, leur faciliter l'étude de la langue française, quelle étrange aberration !

Et cependant, Français au cœur compatissant, vos compatriotes de Basse-Bretagne sont exactement vis-à-vis de vous, au point de vue du langage, dans la situation où se trouvent, à l'heure actuelle, les Lorrains vis-à-vis des Allemands.

Comme le Français en Lorraine, le Breton est banni des écoles en Bretagne, et vous préférez abrutir le petit breton, plutôt que de souffrir qu'on se serve de sa langue maternelle pour éclairer et développer son intelligence.

Vous voulez forcer le peuple breton à abandonner la langue qu'il tient de ses glorieux aïeux, comme les Allemands veulent faire abandonner au peuple Lorrain la langue que parlait Jeanne d'Arc. Ne voyez-vous pas que vous commettez là une chose monstrueuse, quelque chose comme un assassinat moral ? Vous voulez tuer la pensée d'une race.

Quand donc, ô Français de France, cesserez-vous de vous conduire comme des Allemands, vis-à-vis de vos compatriotes de Basse-Bretagne ?

Extraits d'un article de Jacob, *Indépendance bretonne*
du 23 Juillet 1895

Je n'ai jamais compris l'interdit jeté sur la langue bretonne dans nos écoles primaires.....

En proscrivant cet idiome, on commet d'ailleurs de regrettables contradictions. Plusieurs facultés l'encouragent et possèdent des chaires de celtique (en France, en Angleterre et en Allemagne), certains professeurs des plus distingués jugent à propos d'initier à la connaissance de cette langue les candidats aux grades universitaires. — Pourquoi écarter sur les bancs de la classe et même en cour de récréation, ce que l'on doit recommander sur les gradins de l'amphithéâtre et sur les fauteuils de la Sorbonne ?

.....
En Algérie, on enseigne l'Arabe aux indigènes : voyez-vous l'inconséquence ?

.....Ah ça, mais est-ce que nous serions plus suspects que les Arabes, nous les meilleurs soldats et les meilleurs marins de la France ?...

La *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc (2 mars 1894). —
EXTRAITS DE NOTES SUR L'ÉMIGRATION BRETONNE

.....
Les domestiques bretonnes. — C'est avec une véritable fureur que les bretonnes se portent en ce moment vers les

places de domestiques. Sur 800 jeunes filles qui ont passé, en octobre dernier, par l'établissement des Filles de la Croix de la rue de Vaugirard, il y avait 400 bretonnes ! Dans ce nombre ne sont pas comprises toutes celles qui se rendent à Paris appelées, comme c'est l'ordinaire, par des parents ou connaissances chez qui elles reçoivent l'hospitalité en arrivant.

.....
L'état de domestique est particulièrement dangereux pour les bretonnes. Tandis que la jeune fille née et élevée dans la grande ville peut embrasser sans danger cet état qui ne change guère ses habitudes, son esprit et son milieu, il n'en est pas de même des bretonnes transplantées dans les villes. Avec l'esprit de leur pays, particulièrement mobile, voire facile aux entraînements, dès qu'elles mettent le pied en ville, la tête leur tourne, d'autant plus qu'elles se trouvent tout à coup totalement privées des secours religieux auxquels elles étaient habituées. La perspective de beaux gages, l'attrait d'une vie facile, les convoitises de toutes sortes, excitées et entretenues chez elles par l'exemple et les conversations, les entraînent de places en places, comme à travers un engrenage, vers les grandes villes, et surtout vers Paris, qui exerce sur elles une sorte de fascination, et où le plus grand nombre finit par aller se perdre. Les établissements de tout genre (écoles, ouvriers, etc.), qui forment des domestiques bretonnes, et les personnes qui favorisent le placement de ces domestiques, prennent là une responsabilité bien lourde.....

.....
La misère n'est pas du tout la seule cause de l'émigration, comme on l'a souvent répété. Beaucoup quittent sans y être contraints. Cela est surtout frappant chez les jeunes gens. Voici ce que m'écrit à ce sujet M. le recteur de Plougonver : « Nos jeunes gens ne rêvent que liberté, plaisirs, vie sans travail. Les jeunes gens (filles et garçons), qui quittent le foyer paternel, sont loin d'être des meilleurs ; ils n'ont pas assez d'argent et de liberté et s'en vont, *sans y être nulle-*

ment obligés, chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent pas à la maison. »

C'est l'effet d'un état d'esprit particulier, que j'ai déjà signalé à propos de l'émigration intérieure.

Cet état d'esprit spécial tient beaucoup, dans nos pays bretons, à l'altération croissante de l'esprit local qui se manifeste d'autre part par l'abandon de la vie simple d'autrefois, le changement des costumes, le mépris de la langue nationale, la corruption des danses, des pardons, etc.

Parmi les causes nombreuses de cet état de choses, je signalerai l'influence des écoles. Etablies sans aucun souci du milieu, absolument les mêmes, que le pays soit français ou breton, elles semblent n'avoir chez nous d'autre but que de détruire la langue et l'esprit local. X

Les plus pernicieuses, sous ce rapport, ce sont les écoles maternelles et les salles d'asile, qui substituent à l'éducation de l'enfant par la famille, leur enseignement factice et exclusivement français. L'influence de ces écoles s'exerce jusque sur les parents. Ainsi il y a en ce moment, dans une foule de localités bretonnes, un esprit des plus malheureux. Les parents n'aspirent plus qu'à faire de leurs enfants des petits bourgeois ; ils les élèvent uniquement dans ce but, complètement en dehors de la famille. Le père et la mère, qui parlent breton entre eux, s'appliquent à ne leur parler que français, tout en leur faisant prendre les manières des enfants des villes. Les petites filles changent de costume ; conduites par leurs mères, elles ont l'air de petites demoiselles menées par leurs bonnes. — Nos établissements d'enseignement sont largement responsables de cet esprit de gloriole et d'émulation mal placée, qui détache à la fois l'enfant de sa famille et de son pays.

De plus, la petite bretonne n'est pas seulement dépaylée ; mais ce qu'on lui apprend dans certaines écoles, sortes d'ouvriers plus ou moins calqués sur ceux des villes, semble la prédisposer spécialement à la domesticité.

Un remède serait de rendre l'école ce qu'elle doit être, ce

qu'elle était autrefois, bretonne en pays breton. Cela est de toute nécessité, comme d'ailleurs de toute justice pour les écoles maternelles.

La façon de faire actuelle est malheureusement hautement approuvée et voulue par une foule de personnes, d'ailleurs bien intentionnées, qui s'applaudissent ouvertement de ce qu'on travaille ainsi à la prompte disparition du breton. Leur esprit superficiel ne peut comprendre qu'on ne peut détruire le breton sans atteindre du même coup la pensée bretonne elle-même, si profondément chrétienne et surtout si parfaitement appropriée à l'esprit qui l'a créée; sans bouleverser tout le fonds d'idées qui constitue cet esprit même, et qu'on ne remplacera pas par un enseignement artificiel venu du dehors; sans rompre enfin toute une chaîne de souvenirs et de traditions qui rattache les bretons à leur sol, ainsi qu'à leur passé poétique et religieux. N'eût-elle d'ailleurs aucune conséquence morale, la destruction de la langue bretonne n'en serait pas moins une odieuse injustice, car le fait d'avoir une langue et un esprit à part constitue un droit que l'on doit respecter. C'est une propriété morale infiniment plus sacrée que toute propriété matérielle, parce qu'elle touche de plus près aux âmes.

L'Indépendance bretonne du 15 et 16 Septembre 1895. —
CONCLUSION D'UN ARTICLE DE JACOB SUR LES BRETONNES
A PARIS.

.....
En somme, ma conviction est que les petites bretonnes venant à Paris, sur le conseil de leurs parents ou de per-

sonnes soi-disant charitables, sont de véritables « bouteilles à la mer ». C'est pourquoi, chères compatriotes, en lisant dans les faits-divers les tristes aventures qui vous arrivent, tout en vous plaignant intérieurement avec sincérité, je dis tout haut : c'est bien fait. En flânant dans l'une des gares de Montparnasse ou de Saint-Lazare, je pense toujours en voyant vos fraîches couleurs et vos gracieuses collerettes, plissées comme des surplis : encore une vierge bretonne qui ne sera bientôt plus qu'une « demi-vierge »... encore une de plus... dans le lac !...

Le Nouvelliste breton du 2 Novembre 1895. — EXTRAITS
D'UN ARTICLE DE CH. GUENNOU.

... Voici un phénomène assez bizarre que bien d'autres de mes compatriotes exilés à Paris, comme moi, ont eu maintes fois l'occasion de constater :

Vous rencontrez dans la rue ou sur le boulevard, une payse portant encore le « jubilé » et cette vue vous rappelant des souvenirs bien lointains mais bien chers, vous lui dites naïvement :

« Tom, ien eo an amzer ! »

Ne craignez pas, le plus souvent la réponse ne se fait pas attendre. La fillette qui, hier encore, nettoyait l'étable de son père ou de son maître à Mantallot ou à Baud, à Lochrist ou à Kermouster, vous dira avec des flammes dans les yeux et se dressant sur ses ergots : Qu'est-ce qu'il me veut, *aussi donc*, ce c... là ?

C'est que, voyez-vous, cette petite-là est « troée sur le Gallek » et qu'elle a oublié le « Brezonek », tout comme

« Rosalie de Paimpol » dont je vous conterais bien l'histoire, si je ne craignais de vous ennuyer.

La *Croix des Côtes-du-Nord* du 3 Mars 1895. — EXTRAITS
D'UNE LETTRE AU JOURNAL LA « CROIX DES CÔTES-DU-NORD ».

Depuis votre premier article « Un suicide », j'eus l'intention de vous écrire pour applaudir à la campagne que vous avez entreprise en faveur de notre chère vieille langue.

..... Ceci m'amène à faire un procès aux écoles libres.

Je leur en veux de n'être pas assez *libres*. Comment ! elles ont le droit d'apprendre et de chanter les beaux vieux cantiques bretons interdits aux écoles laïques et elles les dédaignent ! Chers frères, bonnes et dévouées religieuses, nous applaudissons aux jolis cantiques français que chantent vos élèves ; mais croyez-vous que le breton n'ait pas de perles en son écrin ? Que nous aimerions entendre de vieux Noël's bien bretons, des cantiques à Notre-Dame, etc., toute cette touchante poésie d'autrefois, chantée sur ce mode lent, doux et mélancolique, qui est la caractéristique de l'harmonie bretonne faite, semble-t-il, des soupirs du vent et des plaintes de la mer. Et vous, bons prêtres, mettez-vous à l'œuvre ; beaucoup d'entre vous sont poètes, donnez-nous de pur breton mesuré en charnants et poétiques vers en l'honneur de nos vieux saints. La Religion y gagnerait, et nous rapprendrions notre langue.

Et puis pourquoi s'obstiner, aux distributions de prix, aux fêtes des cercles catholiques, etc., à ne jouer que des pièces en français ? — C'est qu'il n'y en a pas en breton. Eh bien !

qu'on en compose !... On les comprendrait, on les applaudirait, les parents seraient fiers d'admirer leurs enfants, ils crieraient bravo en connaissance de cause, au lieu de rire de confiance.

Allons ! qui veut faire une petite pièce bretonne qu'on jouera aux distributions de prix ? Qui composera des sonnes, gwerz ou cantiques ? Qui déterrera les vieilles légendes, les contes débutant par le classique « *Bean oa eur wech* » qui fait tressaillir de joie les enfants, petits et grands ?... Qui fouillera les fastes de l'histoire pour nous donner une Histoire de Bretagne que les enfants pourront lire et apprendre ?

Extrait d'une note sur l'utilité des Vies de saints bretons en langue bretonne, communiquée au Congrès catholique de Saint-Brieuc (novembre 1893).

.....
L'enseignement primaire chrétien devrait aussi puiser largement dans ce trésor des vies des saints locaux. Les malheurs du jeune roi saint Mélar, l'histoire si dramatique de Trifina et de Comor, les vies de saint Guenolé et de saint Efflam, racontées en breton et commentées sur les lieux mêmes où les faits se sont passés, procureraient à nos enfants cent fois plus d'agrément et surtout de profit moral que les obscurités de l'époque mérovingienne ou les horreurs de la révolution française. On leur apprendrait, en même temps, à connaître et à aimer leur pays, dont on les détache aujourd'hui comme à plaisir.

La *Croix des Côtes-du-Nord* du 14 Avril 1895. — LETTRE
DE M. L'ABBÉ BULÉON SUR LA RÉFORME DES ÉCOLES
ENTREPRISE DANS LE DIOCÈSE DE VANNES.

2 avril 1895.

Monsieur le Directeur,

J'ai eu grand plaisir à constater que la *Croix* de Saint-Brieuc va tenter quelques efforts, pour enrayer la disparition de notre langue bretonne.

Il y a plusieurs années déjà que notre diocèse a tenté de réagir dans le même sens : mais qu'il faut de temps, pour faire entrer une idée un peu neuve dans la pratique !

On trouve bien quelques bonnes volontés par ci, par là ; mais, la masse reste indifférente, et plusieurs se montrent ouvertement ou sournoisement hostiles.

Voici, en quelques mots, ce que nous avons fait, dans le Morbihan, — ce que nous voulons faire, — et les obstacles que nous trouvons.

Pour faire aimer la langue bretonne, nous voulons offrir au public de nos paroisses rurales bretonnantes, des ouvrages qui aient le double mérite d'être *utiles* et *agréables* à lire.....

.... des livres qui soient un attrait pour sa curiosité (comme l'histoire sainte, la vie des saints, notre histoire nationale), ou un aliment pour sa piété (comme les livres de méditation chrétienne).

De tout ce programme, qui n'a l'air de rien et qui est très vaste, nous n'avons encore réalisé qu'une petite partie.

Nous avons arrêté les règles d'une orthographe uniforme

pour tous les livres de notre dialecte : ces règles ont été longuement élaborées par un comité auquel assistaient les représentants des différentes parties du diocèse, — et elles sont obligatoires pour toutes les publications de l'évêché ; on ne donne l'*imprimatur* qu'à cette condition.

Dans quelques mois va paraître notre petite histoire sainte des écoles.

L'histoire sainte est le complément indispensable du catéchisme ; c'est l'illustration naturelle et simple de ce formulaire si abstrait, si difficile à comprendre, si difficile à retenir. L'enfant ne comprendra jamais rien à sa religion, s'il ne connaît pas l'Evangile ; or, on ne sait plus l'Evangile, on ne connaît pas Jésus-Christ. Et pourtant c'est si beau, si intéressant, si à la portée de toutes les intelligences !...

L'enseignement de l'histoire sainte est obligatoire, comme partout, dans les écoles libres ; mais voici où nous innovons. Dans les paroisses bretonnantes, l'histoire sainte sera enseignée en breton, sous une forme éminemment populaire, — par récits détachés, et non par résumés, — par l'enseignement oral, et non pas seulement par leçons apprises dans un livre...

L'enfant ne retient, en général, que ce qu'il *comprend* (d'où vient la nécessité de lui parler sa langue et avec des termes qu'il connaît) — que ce qui lui *plaît* (d'où vient la nécessité de parler à son imagination, en décrivant les scènes avec tous les détails pittoresques) — que ce qu'on lui raconte (d'où la nécessité de l'enseignement oral).

On a combattu ardemment ce projet d'instruction religieuse en langue bretonne !... Et pourtant n'est-il pas vrai que l'intelligence ne pourra s'assimiler que ce qu'elle comprendra bien ?... Et pourquoi enseigner en français une histoire qui n'est qu'un développement du catéchisme breton, et que les laboureurs entendront rappeler en chaire, pendant toute leur vie, dans des instructions bretonnes.

Avec ce catéchisme et cette histoire sainte, nous aurons un *Manuel* breton-français pour apprendre méthodiquement

et avec intelligence la langue française. La méthode empirique qui a cours actuellement, traite nos enfants comme s'ils ne savaient pas parler avant de venir à l'école; l'instituteur *doit ignorer* que ses élèves ne savent pas le français et ne comprennent pas ce qu'il dit : ils apprennent le français par bribes, en attrapant des mots de ci et de là, comme ils peuvent, au grand risque de les employer ensuite sans les comprendre, et surtout de prendre des termes d'argot pour des mots convenables et justes ; ce qui produit un langage ridicule, croisé de breton et de français, et très souvent grossier.

Nos petits bretons savent très bien parler, quand ils arrivent chez l'instituteur ou l'institutrice; et si on veut leur ouvrir l'intelligence, leur donner une connaissance exacte du français, qu'on le leur enseigne, comme on enseigne toutes les langues aux êtres intelligents, par des exercices oraux et méthodiques avec thèmes et versions. Ils savent les termes qui désignent la plupart des objets usuels de leur vie paysanne : qu'on leur indique les termes français correspondants.

C'est le seul procédé pédagogique qui soit rationnel. Il ne s'agit pas, bien sûr — comme on nous en a lancé l'accusation à la Chambre des députés, récemment, — d'enseigner le breton aux enfants des écoles libres, mais il s'agit de mieux leur enseigner le français, en partant de ce qu'ils savent pour leur apprendre ce qu'ils ne savent pas...

Il est certain, par exemple, que ce moyen, quoique détourné, est un des meilleurs, avec la diffusion des **bons** livres, pour enrayer *la disparition de la langue bretonne*.

Mais comme toute bonne idée, que d'obstacles elle soulève ! que d'apathie elle rencontre !

Indifférence dans une grande partie du *clergé* ; *hostilité* plus ou moins ouverte chez les *congrégations enseignantes* qui ont été jadis et pour longtemps, si bien endoctrinées par les inspecteurs primaires, que le breton, pour elles, c'est toujours l'ennemi !

Enfin *malveillance des ennemis* de nos écoles libres, qui exploitent cette calomnie facile, à savoir que dans nos écoles congréganistes on n'apprend que le breton, au grand détriment des *chiffres* et du *français* !!!

Voilà, mon cher Monsieur, quelques idées jetées à la hâte ; mais ne vous laissez pas rebuter : allez de l'avant ; vous avez la vérité pour vous.

A vous de tout cœur.

X.



1295. — Saint-Brieuc, Imprimerie René PRUD'HOMME.
